

Politique de confidentialité

Nous mentionnons ici l'ensemble des règles destinées à protéger les personnes physiques quant au traitement des données à caractère personnel et des règles relatives à la libre circulation de ces données.

Cela concerne la **fiche individuelle de données destinée aux donneurs** qui se présentent aux prélèvements de sang co-organisés par l'**Amicale pour le don de sang bénévole de Saint-Dié-des-Vosges**.

Les données à caractère personnel ne sont recueillies et traitées que pour une finalité déterminée, explicite et légitime, correspondant aux activités de l'association dirigée par la présidente **Sophie Coulet**.

Voici le registre des activités de traitement tenu par le responsable des traitements sous la responsabilité de la présidente. Ce document de recensement permet d'identifier, pour cette activité de l'association :

- les personnes intervenant dans le traitement des données : bénévoles qui accueillent les donneurs : Françoise Renaux, Denise Prévot, Sophie Coulet, Sylvain Zanetti, Sylvie Leballeur, Sylvie Bildstein, Gilbert Rauturier, Christine Bousigues.
- les catégories de données traitées : Nom, prénom, sexe, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, adresse mail, le nombre de fois que les donneurs se sont présentés.
- ce qu'en fait l'association : réalisation de statistiques, appel aux donneurs en cas de besoin, envoi de messages de groupes en CCI ou individuels.
- qui peut y accéder : Denise Prévot, Sophie Coulet, Sylvain Zanetti, Sylvie Leballeur, Sylvie Bildstein.
- à qui elles sont communiquées : Denise Prévot, Sophie Coulet, Sylvain Zanetti, Sylvie Leballeur, Sylvie Bildstein.
- la durée de leur conservation : jusqu'à deux ans après l'âge limite du don de sang en France. Retrait dès que le donneur en formule la demande par mail ou par tout autre moyen.
- les modalités de leur sécurisation. Ordinateur sur plusieurs supports chez Sylvain Zanetti, Sophie Coulet, Sylvie Bildstein ; sur papier en formules reliées chez Sylvain Zanetti. Les données ne sont pas transférées hors de l'Union européenne.

Sophie COULET.